

Interventions pour la plénière du CESER du 22 Novembre 2016

L'IDEX:

Ce projet renforce la mise en concurrence des universités et des territoires. Il survalorise la logique de métropolisation. De nombreuses contestations de ces types de projets comme l'IDEX, l'I-SITE ... ont été émises par les universitaires. Elles concernent notamment les orientations imposées pour bénéficier des financements octroyés, et la remise en cause de l'ambition de développement scientifique des territoires.

L'IDEX se traduirait par une concentration de moyens au seul profit d'une université de recherche "métropolisée" tournée essentiellement vers la compétitivité mondiale.

Barreau Ferroviaire "Roissy-Picardie "

La CGT soutient depuis ses débuts le projet de liaison ferroviaire entre Roissy et la Picardie en raison du service qu'elle pourrait rendre aux usagers habitant le sud de l'Oise. Pour autant, ce projet doit se concrétiser dans le cadre d'un développement humain durable. C'est-à-dire en adéquation avec les 3 pôles interdépendants que sont : l'économie, l'environnement et le social.

Pour le volet économique, on ne peut que se satisfaire que son financement en serait réparti entre la Région, l'Etat et l'Europe en excluant tout PPP. PPP qui n'est ni plus, ni moins, qu'un moyen de privatiser les profits et de socialiser les pertes.

Pour le volet environnemental, nul ne doute de la nécessité et des bienfaits du report modal de la route vers le ferroviaire. En rappelant qu'il ne suffit pas de construire des voies de chemin de fer supplémentaires. Il faut que ce projet soit assorti d'une offre de qualité de service et de régularité qui répondent aux besoins des usagers.

Enfin pour le volet social, la CGT s'opposera à toutes les tentatives de dumping social que ce soit lors de la construction ou de l'exploitation de la ligne. Il ne serait pas concevable que l'argent public soit utilisé pour mettre des salariés en concurrence. Il n'est plus à démontrer que la "moins-disance" sociale engendre la dégradation des conditions de travail et se fait au détriment de la qualité du service rendu et de la sécurité.